

ARRETE N° 260608FC

**Arrêté portant sur la diplomation des candidats à la formation Diplôme Universitaire ERGONOMIE
« Amélioration du bien-être au travail par la démarche ergonomique » de l'Université de technologie de Belfort-
Montbéliard**

Le Directeur,

Vu le Code de l'Éducation, et notamment ses articles R 715-9 et suivants ;

Vu le décret n°2018-1189 du 19 décembre 2018 relatif aux universités de technologie et modifiant le code de l'éducation

Vu l'arrêté ministériel du 16 juillet 2021 portant nomination du directeur de l'université de technologie de Belfort-Montbéliard,

Vu les statuts de l'établissement,

Vu l'arrêté n° 02 07 17 D portant création du diplôme d'Université "Ergonomie - « Amélioration du bien-être au travail par la démarche ergonomique »

ARRETE

Article premier

Le jury de diplôme de la formation Diplôme d'Université « Ergonomie, Amélioration du bien-être au travail par la démarche ergonomique », session 2025-2026, se réunira une troisième fois le **mercredi 8 juillet 2026 à 11h.**

Pour le candidat **Ange GUEDE.**

Le jury sera composé comme suit :

Président du Jury :

Nicolas BERT, Enseignant-chercheur en Ergonomie Cognitive, Resp. pédagogique de la formation, UTBM

Membres du Jury :

Aurélié GOUX, CDG 25

Nicolas GOYER, Région Centre Val de Loire

Damien PAIRE, Directeur aux Relations avec les Entreprises de l'UTBM, représenté par Samuel-Gaston AMET

Dorothee THOMANN, Entreprise MERCK

Article 2 : Transmission, Publication et Exécution

La Directrice générale des services de l'UTBM est chargée de l'exécution du présent arrêté ainsi que de sa transmission à la Rectrice de région académique Bourgogne-Franche-Comté, Chancelière des universités.

Après transmission, le présent arrêté sera publié sur le site internet l'UTBM et sur son portail d'information interne.

Sevenans, le 15/06/2026

Le Directeur de l'UTBM,
Ghislain MONTAVON

